

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER  
PASTEUR/MONTPARNASSE  
20 NOVEMBRE 2013**

**Ordre du jour :**

Projet de réaménagement de la gare Montparnasse  
Les travaux du musée de la Poste

**Etaient présents :**

Collège des élus :

Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Adjointe chargée des Conseils de quartier Saint-Lambert et Pasteur/Montparnasse  
Hélène MACE de LEPINAY, Déléguée auprès du Maire du 15e à la vie locale pour les quartiers Saint-Lambert, Pasteur/Montparnasse et Alleray/Procession.  
Fatima LALEM, Adjointe au Maire de Paris, Conseillère de Paris

Collège des habitants :

Jacqueline-Marie COLIN-BIGNON

Collège des associations :

Gérard DESLOIRE – Association des locataires de la ZAC Vaugirard

Collège des personnalités qualifiées :

Geneviève de LEPINAU, Représentante du Curé Saint Jean-Baptiste de la Salle

Invités :

Thierry JACQUINOD, Directeur de la gare Montparnasse  
Sandrine LABBENS, Directrice du projet de modernisation de la gare Montparnasse  
Mauricette FEUILLAS, Directrice de l'Adresse Musée de la Poste  
Cécile NIRRENGARTEN, Responsable du projet sur le plan immobilier

## **1. Projet de réaménagement de la gare Pasteur Montparnasse**

**Sandrine LABBENS** : Il s'agit de la première présentation publique du projet de modernisation de la gare Montparnasse. Une consultation est en cours afin de trouver un partenaire privé. Le contenu précis du projet fera l'objet d'une seconde présentation. La modernisation de la gare permettra de répondre à l'augmentation des flux de voyageurs prévue à l'horizon 2030. La configuration actuelle de la gare ne permet pas d'accueillir l'ensemble des voyageurs attendus. L'amélioration du confort des voyageurs et des conditions d'attente dans la gare sont programmées. L'offre de service dans la gare sera développée. La création des lignes à grande vitesse Sud Europe-Atlantique et Bretagne/Pays de la Loire augmentera considérablement le nombre de voyageurs. Elles devraient être mises en service en 2017. D'ici 2030, la fréquentation de la gare augmentera de 50%. Actuellement, la gare Montparnasse accueille 50 millions de voyageurs annuellement. En 2025, 70 millions de voyageurs par an transiteront par la gare et 80 millions à l'horizon 2030. La gare doit donc s'adapter en améliorant les conditions d'accès, de circulation et d'attente. L'ensemble des espaces publics de la gare seront concernés par les travaux de modernisation. De nouveaux espaces, actuellement occupés par des bureaux, vont être ouverts au public afin d'augmenter la capacité d'accueil de la gare. Les dispositifs de circulation dans la gare ne sont pas suffisants pour accueillir l'ensemble des voyageurs. Afin de répondre aux besoins capacitaires, des escaliers et des ascenseurs supplémentaires, et de nouveaux espaces publics d'attente et d'information voyageurs seront créés. L'objectif est d'inciter les voyageurs à utiliser l'ensemble des axes de circulation dans la gare et non uniquement l'axe central. Une étude préliminaire prévoyant le réaménagement de la salle d'échange avec le métro est menée en partenariat avec la RATP. Le projet prévoit la création de nouveaux espaces commerciaux. Les travaux sont programmés pour mi-2015 et prendront fin mi-2019. La SNCF fait appel à un opérateur privé pour la conception et la réalisation des commerces de la gare. Cela permet d'assurer un cofinancement du projet, de réduire les délais des travaux et d'envisager une modernisation de plus grande envergure. La consultation est en cours.

**Thierry JACQUINOD** : Le projet de modernisation de la gare Montparnasse s'inscrit dans le programme de réaménagement des grandes gares parisiennes : les lieux de transits deviennent des lieux de vie et de service.

### Questions :

- Les nuisances sonores pour les riverains seront-elles accrues compte-tenu de l'augmentation du trafic ferroviaire ?
- Les commerces déjà existants dans la gare seront-ils ouverts pendant les travaux ?
- Le côté Montparnasse 2 sera-t-il concerné par les travaux ?
- Une amélioration de l'accueil pour les handicapés est-elle envisagée ?
- L'accès piéton au hall Pasteur sera-t-il rénové ?
- La modernisation de la partie Vaugirard est-elle programmée ? Les trains au diesel sont bruyants pour les riverains.
- La majorité des trafics sont centralisés dans Paris. Pourquoi ne pas développer des nœuds de communication à l'extérieur de Paris, notamment dans le cadre du Grand Paris ?
- Une habitante demande des informations complémentaires à propos des deux ascenseurs qui seront mis en place.
- Est-il possible de créer des liaisons directes entre les gares parisiennes et les aéroports pour les voyageurs en transit ?
- Pourquoi largement investir dans une gare centrale et ne pas privilégier la décentralisation ?
- Des aménagements sont-ils prévus pour le stationnement des deux-roues ?
- L'accès au hall Maine par le quai 24 est anxiogène.
- Le bureau de renseignements de la RATP à proximité des bus sera-t-il déplacé dans la gare ?
- La zone d'accès pour les handicapés est indigne de la SNCF (déchets, amiante,...).
- La rénovation du parvis de la gare Montparnasse est-elle prévue ? Il est dommage de moderniser la gare sans créer un espace accueillant devant. La signalétique sur le parvis est absente.
- La porte Océane est accessible grâce à des escalators, mais la sortie se termine tout de même par quelques marches. Peut-on remédier à ce problème ?
- La grande sortie de parking boulevard Pasteur est particulièrement mal entretenue (poubelle, graffitis,...).

**Sandrine LABBENS** : Une offre de service minimum et constante sera maintenue durant les travaux. Les nouvelles zones commerciales seront d'abord créées afin d'y transférer les différents commerces. Puis, une deuxième phase de travaux dans les zones déjà existantes aura lieu.

**Thierry JACQUINOD** : Seuls les espaces de hall seront réaménagés et non les quais car en 2017. La SNCF utilisera sensiblement le même nombre de trains qu'aujourd'hui. Les trains seront de plus grande capacité. La topographie de la gare fait qu'il n'y a qu'un point accessible dans la gare pour les handicapés, à proximité de la dépose taxi. Cette zone a récemment été réaménagée. Elle a été mise en service en 2012. Le hall 2 sera modernisé : amélioration des conditions d'attente, de l'offre de commerces et de l'information voyageurs. Le hall 3 Vaugirard est nettement moins fréquenté que le hall Pasteur. L'accès emprunté habituellement par les piétons pour aller au hall 3 au hall 2 n'a pas été conçu pour cet usage. Quatre escaliers mécaniques ont été installés afin d'accéder à ce hall depuis les jardins. La SNCF doit améliorer sa signalétique afin d'amener les usagers à utiliser ces accès et non le passage piéton qui n'a pas été conçu pour les voyageurs. Les trains diesels sont des trains récents utilisés sur les lignes non électrifiées. A terme, les trains seront bi-modes et donc électriques sur la partie de Montparnasse. La SNCF n'a pas vocation à centraliser les flux de voyageurs à Paris mais la demande crée l'offre. Par exemple, 20% des clients de la gare

Montparnasse habitent les 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements de Paris. L'objectif est de rendre les ascenseurs particulièrement visibles pour les usagers. Les projets de liaisons entre gares dépassent la question de la rénovation de la gare Montparnasse. Les gares en périphérie de Paris telles que Massy ou Orly se développent. Concernant la question de la gare routière RATP, seule la RATP est à même de répondre. La gare Montparnasse est particulièrement sûre malgré le peu de lumière naturelle (construction sous dalle). Des toilettes pour les chauffeurs de taxis existent dans la gare. Elles ont été rénovées en concertation avec les syndicats des taxis. Une nouvelle prise en charge/dépose pour les personnes handicapées a été mise en service en 2012. Elle se situe au bout de la prise en charge taxi. La SNCF échange très régulièrement avec la Mairie et les services de la voirie à propos du stationnement sauvage des deux-roues. La SNCF développe des offres de stationnement dans ses parkings sans grand succès. La place devant la gare Montparnasse n'appartient pas à la SNCF. Elle ne fait pas partie du projet de modernisation. La question de l'accès au métro est prise en compte dans le cadre du projet de rénovation de la gare. La sortie du parking boulevard Pasteur appartient à la SNCF. Les poubelles stockées à ce niveau ne sont pas celles de la SNCF. Des agents se rendront sur place et feront le nécessaire pour améliorer la situation.

**Pascale BLADIER-CHASSAIGNE** : Le Conseil de quartier a régulièrement évoqué le problème de la place Raoul Dautry et avait souhaité être associé aux travaux du pôle Montparnasse. Le Conseil de quartier n'a jamais été convié aux réunions.

**Fatima LALEM** : Les dernières informations reçues concernant la place Raoul Dautry datent de deux ans, et ont été données lors d'une réunion avec l'un des responsables du projet et les services de la Mairie.

## **2. Les travaux du musée de la Poste**

**Mauricette FEUILLAS** : Le musée de la Poste existe depuis 1945. Il était auparavant situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, faute de place, la Poste a construit l'immeuble au 34 boulevard de Vaugirard. Suite à la loi de 2005 sur l'accessibilité des lieux publics, le musée doit être en capacité d'accueillir des personnes à mobilité réduite (PMR). L'accessibilité est une valeur forte pour la Poste. La solution la plus simple pour le musée aurait été de déménager dans de nouveaux locaux. Jean-Paul BAILLY, PDG de la Poste, a tenu à ce que le musée reste à proximité du siège social du groupe. Le musée s'articule autour d'un escalier où chaque palier représente une salle d'exposition. La visite commence au 5<sup>e</sup> étage et se termine au rez-de-chaussée. Seul deux petits ascenseurs permettent d'accéder dans les étages, mais l'entrée de chaque salle se fait par des marches (écarts de plateau). L'intérieur du musée sera donc totalement repensé. Le Musée de la Poste est un musée d'entreprise et un musée de France avec des engagements de conservation, d'acquisition et de valorisation des collections. Le musée souhaite être accessible à tous les handicaps et obtenir le label « quatre handicaps ». Le musée expose environ 800 objets et en possède des milliers en réserve. Beaucoup de visiteurs viennent pour les expositions temporaires sans parcourir les collections permanentes dans les étages. Les collections manquent de visibilité.

**Cécile NIRRENGARTEN** : *Poste Immo* est une filiale à 100% de la Poste, en charge de la gestion immobilière du groupe. La Poste est l'un des rares groupes industriels à posséder un musée d'entreprise consacré à l'histoire de son activité et dont les collections ont obtenu le label « Musée de France ». L'immeuble construit en 1973 est l'œuvre de l'architecte André CHATELIN. Le concept architectural a spécialement été pensé pour le musée, tout comme les bas-reliefs (représentant des timbres) du sculpteur Robert JUVIN intégrés à la façade sur le boulevard. L'opération de restructuration entend rendre le musée accessible à tous par la mise à niveau des écarts de plateau et créer un outil muséographie moderne en repensant le fonctionnement des activités du musée et des espaces muséographiques. Le projet s'inscrit dans le projet muséographique d'origine en créant un lien entre les expositions temporaires et les collections permanentes. La mise aux normes permettra d'ouvrir le musée sur la ville en retravaillant le rez-de-chaussée de la façade. La rénovation de l'immeuble s'inscrit dans le cadre d'origine et préserve les éléments patrimoniaux du bâtiment. Le bâtiment sera certifié HQE. Les études de conception sont en cours. Le permis de construire est en cours d'instruction. Le musée fermera au public en janvier 2014 et rouvrira en 2016.

**Mauricette FEUILLAS** : La surface de la boutique sera doublée. Les personnes allant à l'auditorium situé actuellement au sous-sol n'ont pas de visibilité sur les collections permanentes. L'auditorium sera donc déplacé au dernier étage de l'immeuble, l'accès se fera grâce à des ascenseurs panoramiques traversant les collections.

**Pascale BLADIER-CHASSAIGNE** : Le Conseil de quartier se félicite de la présence du musée dans le 15<sup>e</sup> arrondissement.

### Questions :

- **Hélène MACE DE LEPINAY** : La commission du Vieux Paris s'inquiète des modifications du bâtiment et craint une opération de façadisme.
- Souvent les groupes scolaires attendent sur le trottoir. Un espace d'attente est-il prévu ?

**Cécile NIRRENGARTEN** : Il ne s'agit pas de façadisme car la démolition n'atteint pas les 95%. Une loggia est créée afin de répondre à un article du PLU. De nombreuses études ont été menées afin de déterminer la manière dont le

bâtiment pouvait être mis aux normes PMR. Certaines études préconisaient de demander des dérogations. Le groupe la Poste a la volonté d'être exemplaire en matière d'accessibilité, c'est pourquoi, il a engagé cette restructuration relativement lourde. La structure arrière du bâtiment est préservée.

**Mauricette FEUILLAS** : Des protections empêchant les enfants d'aller sur la route ont été installées. 160 000 personnes sont venues visiter le musée de janvier à septembre. Le hall aura une capacité d'accueil plus importante. Le personnel a été relogé à proximité du métro Duroc et des ateliers pour les enfants sont organisés au 21 avenue du Maine. Des mallettes pédagogiques permettent aux agents du musée de se rendre dans les écoles. Les collections sont conservées chez un prestataire spécialisé. Une exposition temporaire aura lieu dans les locaux du musée Montparnasse.